



Projet de loi de finances 2022

PLF 2022

des ministères toujours non classés espèce protégée !!

Effectifs des Établissements Publics

Plafond d'emplois 2022 en ETPT* (évolution sur 2021)

Programme 159 - 110 

Expertise, Information géographique et météorologique

Météo France : 2 581 - 60

En 10 ans, 881 emplois en moins avec la fermeture de 53 centres départementaux de prévision, de centres territoriaux, l'arrêt des activités humaines de recherche remplacées par un super calculateur de Toulouse, la centralisation de service et l'automatisation à outrance. Comment mettre en oeuvre le second plan national d'adaptation au changement climatique dans les prochaines années... Et les données d'occurrence des événements météo graves augmentent avec leurs conséquences dommageables pour des territoires de plus en plus nombreux, y compris leur rôle dans les causes d'accidents industriels.

CÉRÉMA : 2 496 - 40

Les effectifs du CEREMA, créé en 2014 par regroupement des anciens CETE, du CERTU, SETRA et CETMEF, suivent la même pente dangereuse : - 700 emplois en 8 ans. La baisse systématique de la subvention de charge de service public de l'Etat (SCSP), ne permet plus d'assurer l'ensemble des salaires des personnels. Les capacités d'expertise technique du CEREMA au service de l'État et des collectivités territoriales dans plusieurs domaines et politiques publiques pourtant prioritaires, sont désormais gravement en cause, comme le souligne un récent audit du CGEDD. **Dans ces conditions ouvrir par le projet de loi 3DS l'accès du Cerema aux collectivités est une supercherie !**

IGN : 1 461 - 10

Les effectifs de l'IGN continuent de fondre. Sur une longue période la baisse d'effectifs est considérable, **pratiquement 500 suppressions d'emplois**. Les ressources propres de l'IGN (44 % de ses ressources dont une majorité de recettes commerciales) sont de plus en plus menacées par la généralisation de l'application de l'open data, facilitant la concurrence du marché des vendeurs de données.



Vous parlez d'une "trajectoire positive" !!!

Programme 113 + 40 

Eau, Paysages, Biodiversité

Enfin quelques effectifs supplémentaires pour les Parcs Nationaux terrestres, après la création d'un onzième parc (...) il y a deux ans. Sur une plus longue période, les effectifs du programme baissent de **- 149 emplois en 12 ans**. Visiblement la préservation des espaces et des espèces n'est pas une priorité pour le gouvernement.

OFB : 2 638 0

Soit AFB + ONCFS (0) : Le nombre de précaires (hors plafond) qui permettent d'assurer les missions est toujours important (environ 150). En réorganisation perpétuelle, est-ce un fait tragique qui conduit à la stabilité des effectifs ?

6 Agences de l'eau : 1 497 0

Les redevances "eau" payées à 80 % sur les usages domestiques continuent ainsi de financer les actions biodiversité terrestre et marine de l'OFB, en contradiction avec la directive UE cadre sur l'eau (DCE). Ces redevances payées sur l'eau devraient alimenter les dépenses de protection des milieux aquatiques. Le principe pollueur payeur n'est toujours pas institué, il n'existe aucune fiscalité "atteintes à la biodiversité" ou "artificialisation des terres" : **- 220 emplois en 6 ans**.

11 Parcs nationaux : 843 + 20

Il s'agit de **10 postes pour le Nouveau Parc** national forestier de l'Est, les 10 postes restants étant répartis pour les 10 autres Parcs nationaux, **soit seulement 1 poste supplémentaire par Parc**.

On notera qu'en 2021 les effectifs de l'OFB ont été très légèrement renforcés par 20 postes pour les parcs marins. Mais c'est très loin des besoins réels pour chacun des parcs marins.

CELRL : 140 0

(Conservatoire de l'Espace du Littoral et des Rivages Lacustre)

EPMP : 8 0

(Établissement Public du Marais Poitevin)

Programme 217 0 

Supports Écoles

ENPC : 307 0

ENTPE : 158 0

Les écoles fonctionnent avec 1/3 de personnels précaires hors plafond.

Nous revendiquons que le transfert de l'ENTE à l'ENTPE s'accompagne du transfert de postes.

Programme 205 0 

Sécurité et Affaires Maritimes

ENSM : 232 0

(École nationale supérieure maritime)

Vous parlez d'un "geste fort en faveur des établissements publics de l'environnement" !!!



Infrastructures et Services de Transports (5 200)

VNF : 4 069 - 30

Voies navigables de France (VNF) continue de perdre des emplois ! En 2008, l'addition des effectifs des Services Navigation (SN) de l'État et de l'EPIC VNF (*établissement public à caractère industriel et commercial*) donne **5 400**. En 2013, création de l'EPA VNF (*établissements publics d'aménagement*) avec transfert des effectifs de ces services. **Pratiquement 1400 suppressions d'emplois en 14 ans !** Résultat de la politique de priorité aux voies fluviales de grand gabarit, aboutissant à une "dénavigation" massive d'une partie des fleuves et canaux. **Tant pis pour les missions et objectifs de reconquête de la voie d'eau au détriment de la route, et de gestion des ressources hydrauliques au service de l'aménagement durable et des besoins des territoires !**

SGP : 1 025 + 150 (*Société du Grand Paris*) y compris réseau des nouvelles lignes de métro

L'augmentation des emplois (200 en 2018) de cet EPIC est **entièrement financée par des taxes affectées.**

EPSF : 106 0

(*Établissement public de sécurité ferroviaire*)

SCNE : 45 0

(*Société du canal Seine Nord Europe*)

Programme 181 + 9 

Prévention des Risques

INERIS : 485 0

(*Institut national de l'environnement industriel et des risques*)

Expertise publique d'appui en matière de risques et de pollution industriels, ses emplois sont réduits de **- 72 en 13 ans ... (570 en 2008 / 498 en 2020).**

ADEME : 876 + 9

mais l'ADEME (*Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie*) **fonctionne avec 25 % de personnels précaires hors plafond.** Cette hausse est insuffisante pour compenser les besoins dans les territoires en matière d'efficacité énergétique et de transition énergétique, en matière de sites et sols pollués, d'économie circulaire et de gestion des déchets ... C'est sans doute pourquoi le projet de loi 3DS de la ministre Gourault veut transférer la gestion des moyens aux Régions !

Programme 135 + 25 

Urbanisme, Territoires, Habitats

ANAH : 207 + 25

(*Agence nationale de contrôle des organismes de logement social*)

ANCOLS : 136 0

CGLS : 28 0

(*Caisse de garantie du logement social*)

Augmentation bienvenue des effectifs de l'ANAH, mais toujours insuffisant en matière de résorption de l'habitat insalubre et d'aides à la rénovation énergétique.

Programme 112 + 13 

Politiques d'Aménagement du Territoire ANCT : 336 (*Agence nationale de la cohésion des territoires*)

Création en 2020 de l'ANCT par transferts sans aucune création d'emploi provenant pour **238** de l'ex-CGET, pour **43** de l'ex-EPARECA, pour **28** de l'ex-SCN Agence du numérique, pour **14** de l'ASP SI Synergies Fonds européen, pour **4** de l'ex-prog 217 et Agence comptable.

La création de l'ANCT au nom du besoin d'ingénierie publique au service des projets de territoire des collectivités, n'est qu'une ironie... dès lors que les moyens d'ingénierie (notamment le Cerema) sont systématiquement atrophiés chaque année !